

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent

RÉCLAMES . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	TOULOUSE. D.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
6 45	1 14	6 6	6 6	6 45	1 14	6 6	6 6	6 45	1 14	6 6	6 6	7 45	1 14	6 6	6 6	7 45	1 14	6 6	6 6	7 45	1 14	6 6	6 6
7 3	1 34	6 28	6 28	7 3	1 34	6 28	6 28	7 3	1 34	6 28	6 28	8 15	1 34	6 28	6 28	8 15	1 34	6 28	6 28	8 15	1 34	6 28	6 28
7 18	1 47	6 44	6 44	7 18	1 47	6 44	6 44	7 18	1 47	6 44	6 44	8 30	1 47	6 44	6 44	8 30	1 47	6 44	6 44	8 30	1 47	6 44	6 44
7 31	1 59	6 58	6 58	7 31	1 59	6 58	6 58	7 31	1 59	6 58	6 58	8 45	1 59	6 58	6 58	8 45	1 59	6 58	6 58	8 45	1 59	6 58	6 58
7 43	2 8	7 18	7 18	7 43	2 8	7 18	7 18	7 43	2 8	7 18	7 18	9 0	2 8	7 18	7 18	9 0	2 8	7 18	7 18	9 0	2 8	7 18	7 18
7 53	2 18	7 18	7 18	7 53	2 18	7 18	7 18	7 53	2 18	7 18	7 18	9 15	2 18	7 18	7 18	9 15	2 18	7 18	7 18	9 15	2 18	7 18	7 18
8 6	2 29	7 32	7 32	8 6	2 29	7 32	7 32	8 6	2 29	7 32	7 32	9 30	2 29	7 32	7 32	9 30	2 29	7 32	7 32	9 30	2 29	7 32	7 32
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	9 45	2 35	7 39	7 39	9 45	2 35	7 39	7 39	9 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	10 0	2 35	7 39	7 39	10 0	2 35	7 39	7 39	10 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	10 15	2 35	7 39	7 39	10 15	2 35	7 39	7 39	10 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	10 30	2 35	7 39	7 39	10 30	2 35	7 39	7 39	10 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	10 45	2 35	7 39	7 39	10 45	2 35	7 39	7 39	10 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	11 0	2 35	7 39	7 39	11 0	2 35	7 39	7 39	11 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	11 15	2 35	7 39	7 39	11 15	2 35	7 39	7 39	11 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	11 30	2 35	7 39	7 39	11 30	2 35	7 39	7 39	11 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	11 45	2 35	7 39	7 39	11 45	2 35	7 39	7 39	11 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	12 0	2 35	7 39	7 39	12 0	2 35	7 39	7 39	12 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	12 15	2 35	7 39	7 39	12 15	2 35	7 39	7 39	12 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	12 30	2 35	7 39	7 39	12 30	2 35	7 39	7 39	12 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	12 45	2 35	7 39	7 39	12 45	2 35	7 39	7 39	12 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	13 0	2 35	7 39	7 39	13 0	2 35	7 39	7 39	13 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	13 15	2 35	7 39	7 39	13 15	2 35	7 39	7 39	13 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	13 30	2 35	7 39	7 39	13 30	2 35	7 39	7 39	13 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	13 45	2 35	7 39	7 39	13 45	2 35	7 39	7 39	13 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	14 0	2 35	7 39	7 39	14 0	2 35	7 39	7 39	14 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	14 15	2 35	7 39	7 39	14 15	2 35	7 39	7 39	14 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	14 30	2 35	7 39	7 39	14 30	2 35	7 39	7 39	14 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	14 45	2 35	7 39	7 39	14 45	2 35	7 39	7 39	14 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	15 0	2 35	7 39	7 39	15 0	2 35	7 39	7 39	15 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	15 15	2 35	7 39	7 39	15 15	2 35	7 39	7 39	15 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	15 30	2 35	7 39	7 39	15 30	2 35	7 39	7 39	15 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	15 45	2 35	7 39	7 39	15 45	2 35	7 39	7 39	15 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	16 0	2 35	7 39	7 39	16 0	2 35	7 39	7 39	16 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	16 15	2 35	7 39	7 39	16 15	2 35	7 39	7 39	16 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	16 30	2 35	7 39	7 39	16 30	2 35	7 39	7 39	16 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	16 45	2 35	7 39	7 39	16 45	2 35	7 39	7 39	16 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	17 0	2 35	7 39	7 39	17 0	2 35	7 39	7 39	17 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	17 15	2 35	7 39	7 39	17 15	2 35	7 39	7 39	17 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	17 30	2 35	7 39	7 39	17 30	2 35	7 39	7 39	17 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	17 45	2 35	7 39	7 39	17 45	2 35	7 39	7 39	17 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	18 0	2 35	7 39	7 39	18 0	2 35	7 39	7 39	18 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	18 15	2 35	7 39	7 39	18 15	2 35	7 39	7 39	18 15	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	18 30	2 35	7 39	7 39	18 30	2 35	7 39	7 39	18 30	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	18 45	2 35	7 39	7 39	18 45	2 35	7 39	7 39	18 45	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	19 0	2 35	7 39	7 39	19 0	2 35	7 39	7 39	19 0	2 35	7 39	7 39
8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	8 13	2 35	7 39	7 39	19 15	2 35	7 39	7 39	19 15	2 35	7					

ront probablement confiées à M. Félix Faure, député de la Seine-Inférieure.

Ajoutons que M. de Mouy, ambassadeur de France à Rome, confèrera dans les premiers jours de la semaine prochaine avec le gouvernement italien.

**Interview de M. le duc d'Aumale**

Un collaborateur du *New-York Times* s'est rendu ces jours derniers à Sheen-House, dans le but d'interviewer à l'américaine M. le duc d'Aumale.

Après avoir brièvement décrit Sheen-House, le journaliste américain ajoute :

C'était dimanche matin, 27 novembre. La famille était allée à 8 heures, à la messe de Mortlake-Chapel, dite par le chanoine Wendham, et le déjeuner eut lieu à midi précis. Le menu était des plus simples. Etaient présents : le comte et la comtesse de Paris, le duc d'Aumale, le vicomte de Bondy, le chanoine de Wendham, un député de la droite, dont le nom m'échappe, etc... On parla peu à table et pas du tout de politique. On se demanda si le marquis de Beauvoir, qui était reparti la veille pour Paris, avait été malade pendant la traversée et ce fut à peu près tout. Après le dessert M. le comte de Paris me pria de passer avec son oncle dans la bibliothèque et invita le duc d'Aumale à répondre pour lui à mes questions.

Voici en résumé les paroles du prince :

« Mon opinion, c'est que la République périt par décomposition. On peut patauger pendant quelques temps encore avec un nouveau président. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Nous avons le temps pour nous et nous sommes actifs. Nous ne conspirons pas précisément, nous surveillons de près les événements et nous agissons selon les besoins de notre cause. Mais nous n'avons pas l'intention de nous introduire sournoisement ; nous entrerons par la grande porte.

« Voilà exactement la situation de mon neveu. Aux élections dernières, la République n'a obtenu qu'une majorité de 300 mille voix. Il faut que nous déplacions cette majorité, laquelle, entre parenthèses se compose en grande partie de fonctionnaires qui votent comme on leur dit de voter et de timides, d'irrésolus qui suivent toujours la majorité. Nous devons nous attendre à obtenir aux élections prochaines un grand nombre de ces derniers ».

Le correspondant ayant fait remarquer au prince que, si la Monarchie était rétablie, elle serait forcée, au début, d'user de rigueur. « Oui, oui, répliqua-t-il, mais pas de tapage. Nous ne réprimerons qu'une opposition systématique.

— Ne craignez rien, dans toute l'histoire de toute notre famille, vous ne trouverez pas la preuve qu'à un seul moment un de nous ait violé la maxime laissée dans son testament par le duc d'Orléans : « Un pour tous ; tous pour un. » M. le duc de Madrid ne s'occupe pas de nos affaires. Nous n'aurons pas d'ennuis du côté de l'Espagne.

Le journaliste américain affirme que le duc d'Aumale l'autorise à publier cet entretien et ajoute, qu'en quittant Sheen-House, il a aperçu deux détectives placés en dehors de la grille par le gouvernement français, et qui étaient chargés de surveiller le chef de la Maison de France en exil.

**Mariage de M<sup>lle</sup> Mercédès Campos**

L'événement de la matinée à Londres est le mariage de M<sup>lle</sup> Mercédès Campos, unie en justes noces avec M. Mielvacque-Lacour. La cérémonie nuptiale a été célébrée à la cathédrale catholique de Southkark. Pour se conformer aux exigences de la loi anglaise, le représentant du *registrar* général

Cela fait, le porte-allumette fut refermé et remis dans la poche.

Les deux amis s'appuyèrent chacun le dos à un tronc d'arbre et commencèrent à fumer avec cette béatitude qui fait ressembler si bien les fumeurs aux Osmanlis faisant leur *kief*, après avoir absorbé une dose convenable de *tatchich*.

Quelques minutes s'écoulèrent, chacun des chasseurs savourant avec délice les charmes de son calumet.

— J'ai envie de dormir, et toi ? demanda Cœur-Sombre entre deux bouffées de fumée.

— Et moi aussi, répondit flegmatiquement Main-de-Fer.

— Si nous dormions ? rien ne nous presse, dit Cœur-Sombre en baillant ; il fait très chaud.

— Dormons, répondit Main-de-Fer ; la chaleur est insupportable, et puis c'est l'heure de la siesta.

Quelques minutes plus tard, les calumets étaient fumés.

Les deux chasseurs dormaient à *pierna suelta*, c'est-à-dire à jambe détendue, comme disent les Espagnols, ce qui se traduit en français par dormir à poings fermés.

Il n'y avait pas un souffle dans l'air.

La chaleur était véritablement accablante.

Les oiseaux, sous la feuille, dormaient la tête sous l'aile.

Les fauves, habitants de la forêt, haletaient au renaisage.

Un calme profond régnait dans le désert. Seul, un bruit presque imperceptible troublait le silence.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

assistait au service religieux. On sait que la présence de ce fonctionnaire est indispensable pour donner au mariage religieux toute la valeur du mariage civil.

**L'affaire Chatelain**

L'instruction de l'affaire du sergent Chatelain, du 111<sup>e</sup> de ligne, inculpé du crime de haute trahison, est activement poursuivie par le parquet de Nice.

Le père de Chatelain a refusé de voir son fils. On a trouvé dans la cellule de ce dernier des morceaux de papier qui, rapprochés, forment une lettre contenant de très graves révélations contre plusieurs personnes.

On recherche si Chatelain n'avait pas de relations avec un officier allemand vivant mystérieusement dans la vieille ville.

On ne sait encore si cet individu sera jugé par la cour d'assises ou par un conseil de guerre. C'est la justice civile qui constitue le dossier et entend les témoins.

Mais, dans le cas où la chambre des mises en accusations rendrait une ordonnance de non-lieu au profit de Joséphine Grac et de l'autre maîtresse de Chatelain que la police recherche toujours, le sergent resterait seul impliqué dans l'affaire, et il n'y aurait plus de raison pour que le conseil de guerre ne fût pas seul saisi.

Dans ce cas, si les faits étaient suffisamment établis, la seule peine qu'encourrait Chatelain est la peine de mort avec dégradation.

Le doute sur sa culpabilité et sur sa longue préméditation ne semble maintenant plus possible. Il paraît en effet établi que, dès le mois d'août, c'est-à-dire longtemps avant sa rétrogradation, Chatelain avait fait parvenir à la femme qui est actuellement recherchée, une lettre compromettante destinée à être expédiée à l'administration allemande.

Nice, 19 décembre.

Ce n'est pas une lettre, mais bien trois lettres que le sergent Chatelain aurait écrites dans le but de livrer à l'Allemagne les secrets de la défense. L'une d'elles portait, dit-on, l'adresse suivante : A. B. C. 133, *Schildstrasse*, 6, poste restante, Berlin W Prusse.

L'autre était adressée à M. Crispi, président du conseil italien. Du reste, la préméditation semblerait établie par ce fait que Chatelain aurait confié à un de ses amis Rostelli, ancien sergent-major, actuellement rédacteur du *Petit Niçois*, qu'il avait reçu d'Allemagne une lettre l'invitant à fournir, moyennant 30,000 fr., un spécimen de cartouches Lebel.

Rostelli l'avait engagé à porter cette lettre à son chef de corps, qui se laisserait toucher par sa démarche. Il oublierait sa mauvaise conduite et lui rendrait ses galons d'adjudant. Mais Chatelain ne tint aucun compte de ce conseil et se laissa tenter par l'appât des 30,000 fr.

**Aubertin.** — Aubertin refuse de prendre aucune nourriture ; on a dû avoir recours à la sonde œsophagienne pour lui faire absorber un peu de lait et un peu de bouillon ! l'infortuné se barbouille la figure avec ses excréments. Quand les médecins sont partis de sa cellule, ayant aperçu un garde républicain par l'entrebaillement de la porte, il a fait un mouvement et a poussé un cri guttural. Son transfert à l'hospice Sainte-Anne a été décidé.

**La reclute du Kronprinz**

Le bulletin médical officiel de ce soir constate que de nouvelles excroissances ont paru dans la gorge du prince impérial. Malgré les affirmations de quelques médecins optimistes, le caractère can-

J. HETZEL ET Cie, EDITEURS, 18 RUE JACOB, PARIS.

**500 Livres et Albums**

La librairie Hetzel poursuit, avec le succès le plus mérité, le but que s'est proposé l'éminent fondateur de la « Bibliothèque » et du « Magasin d'Education et de Récréation ». Les collaborateurs de la première heure, comme Jules Verne, tout dévoués à l'œuvre entreprise, apportent périodiquement un livre nouveau à la série commencée.

De plus jeunes, marchant sur la trace des maîtres et s'inspirant de leur conseil et de leur exemple, sont entrés vaillamment dans la lice. Après les Jules Verne, les Sandeau, les Stahl, les Legouvé, les Malot, les Biart, les Mayne-Reid, voici les André Laurie, les Blandy, les Bénédict, les Perrault, les Gouzy, les Lermon, etc., dont le renom grandit tous les jours.

Il y a d'autres noms que nous pourrions citer, mais la liste en serait trop longue. Ce qu'il importe bien de faire remarquer, c'est que le même esprit, la même méthode, président à la publication des ouvrages qui ont fait et qui font encore la légitime réputation de la maison Hetzel. Le souvenir du maître est toujours là, aussi vivace que les livres nombreux qui portent sa signature et qui, dans la « Bibliothèque d'Education et de Récréation », tiennent le premier rang.

C'est à son école que se sont formés les jeunes écrivains dont le concours est acquis à son œuvre ; c'est à ses conseils, sans aucun doute, qu'ils doivent de faire de leur talent l'usage le meilleur et le plus littéraire. Aussi les nouveautés de la maison Hetzel sont-elles toujours attendues avec la

cèreux de la tumeur ne paraît pas pouvoir être mis en doute.

Pendant la journée d'hier, les médecins qui traitent le prince impérial ont encore affirmé leur conviction que l'affection dont souffre le malade n'est pas de nature cancéreuse :

« Il n'est jamais arrivé, dans le traitement d'un cancer, disaient-ils, qu'après une maladie de dix mois il se produise une cicatrisation des plaies si radicale, et une diminution et même une disparition des petites excroissances et enflures locales. »

**CHRONIQUE LOCALE**

ET RÉGIONALE

**Caisse d'épargne municipale.**

Dans sa séance du 15 décembre, le comité administratif de la Caisse d'épargne de Cahors a donné son approbation aux opérations financières de cette caisse.

Il résulte du compte-rendu que le fonds de dotation s'est élevé, au 1<sup>er</sup> janvier 1887, à la somme de 79,000 fr.

En votant le budget de 1888, le comité a porté le traitement du caissier à la somme de 2,000 fr., et celui du contrôleur à celle de 1,500 fr.

Une somme de 1,000 fr. a été, en outre, accordée, pour ouverture d'ateliers de charité, à Cahors, pendant l'hiver 1887-1888.

Dans sa dernière séance le conseil des directeurs de la Caisse d'épargne, sur la proposition de M. le maire de Cahors son président, a décidé de mettre à l'adjudication dans le plus bref délai possible la construction d'un établissement destiné au service de la caisse et au logement des employés.

Nous annonçons avec plaisir aux travailleurs de notre ville la nouvelle de ces travaux, qui leur viendront en aide dans la crise que nous traversons.

Le Conseil a mis de plus à la disposition de M. le Maire une somme de mille francs, pour donner de l'ouvrage, pendant la mauvaise saison, sur les chemins ruraux de la commune, à des ouvriers sans travail.

**Evaluation de la propriété bâtie.**

La direction générale des contributions directes vient de publier l'état de situation, au 1<sup>er</sup> décembre, des travaux concernant la nouvelle évaluation des propriétés bâties.

Pendant le mois de novembre dernier, 1,544 communes ont été parcourues : c'est un chiffre inférieur de 1,212 à celui du mois précédent.

De même, le nombre de propriétés évaluées, qui s'était élevé à 660, 641 en octobre, est descendu à 481,641.

En somme, au 1<sup>er</sup> décembre, le travail était terminé dans 6,939 communes, et 1,502, 727 propriétés ont été évaluées. Cela représente environ 16 1/2 0/0 du travail total.

**Le 7<sup>e</sup> de ligne à Malakoff.**

Le ministre de la guerre a été avisé par la direction des beaux-arts que les tableaux destinés aux salons d'honneur de nos régiments, et qui, pour la plupart ont figuré au Salon de cette année,

plus vive impatience. Ajoutons que l'attente ne saurait être trompée. Chaque année en fait la preuve, en enrichissant le catalogue d'une bibliothèque choisie, des œuvres nouvelles, si surprenantes par leur inépuisable variété, et si justement recherchées par un public fidèle.

Voici les titres des seize publications illustrées nouvelles offertes par la librairie Hetzel, à l'occasion des Etrennes, au choix des familles :

- « Nord contre Sud » et le « Chemin de France », par Jules Verne ; le « Bachelier de Séville », par André Laurie ; la « Madone de Guido Reni », par Bénédict ; « L'oncle Philibert », par S. Blandy ; les « Jeunes filles de Quinebasset », par Lermon ; « Promenade d'une fillette autour d'un laboratoire », par P. Gouzy ; « Pas-Pressé », par P. Perrault ; dans la Petite Bibliothèque Blanche « Récits enfantins », par E. Muller ; « Voyage au pays des défauts », par M. Bertin ; quatre Albums Stahl, deux en noir, « Pierre et Paul », par Frölich ; « L'Age de l'Ecole », par Geoffroy, et deux Albums en couleurs, « L'Ane gris », par Geoffroy, sur le texte de P. Noël, et « Du haut en bas », par Tinant. Enfin les deux beaux volumes formant la 23<sup>e</sup> année du « Magasin d'Education et de Récréation », tomes 45 et 46.

**Voyages Extraordinaires** Couronné par l'Académie.

JULES VERNE  
**Nord contre Sud**  
Un volume in-8 illustré par L. Bennett. — Broché, 9 fr. — Cartonné, 12 fr. — Relié, 14 fr.

**Le Chemin de France**  
Un volume in-8 illustré par G. Roux. — Broché, 4 fr. 50. — Cartonné, 6 fr.

allaient être envoyés à leurs régiments respectifs.

Parmi ces tableaux figure celui qui est destiné à notre vaillant régiment. Il est dû au pinceau de M. Boutigny et représente le 7<sup>e</sup> de ligne à Malakoff.

**Conférences agricoles.**

En publiant le tableau de ses conférences agricoles pour l'année 1887-1888, M. Savre, professeur départemental d'agriculture, fait suivre ce document de quelques observations fort justes. Il se plaint avec raison de l'indifférence de quelques-uns de ceux qui, par leur situation, devraient être les premiers à favoriser l'enseignement agricole, soit en assistant aux conférences, soit en prenant les mesures nécessaires pour que tous les intéressés fussent exactement prévenus du jour, de l'heure et du local où elles doivent avoir lieu.

Nous avons déjà publié le tableau des conférences que M. Savre se propose de faire, en 1887-1888, dans diverses communes de notre département. Nous croyons devoir reproduire aujourd'hui les observations que nous venons de mentionner.

« Je me fais un devoir, au moment de commencer ma quatrième année de conférences, de remercier publiquement MM. les maires et autres personnes qui ont bien voulu me prêter leur concours, et qui, je l'espère ne me fera jamais défaut par la suite ; mais je dois à la vérité de déclarer que, quelquesfois, je n'ai pas trouvé auprès des autorités l'appui que j'étais en droit d'attendre : toujours on me donnait des motifs, mais tellement faibles le plus souvent, qu'il était facile d'en voir le but ; elles ne devaient pas oublier que leur présence seule donne plus d'autorité aux renseignements quels qu'ils soient. Quelquefois encore, la publicité, si indispensables pour ces conférences, était imparfaite ou nulle, de la part de MM. les maires ou des secrétaires des mairies. Enfin MM. les instituteurs, qui devraient s'intéresser à tout ce qui touche à l'instruction, négligent aussi souvent ces conférences (faites toujours le dimanche) où l'on trouve des renseignements qu'il serait très utile de pouvoir fournir dans les campagnes.

« Ce sont les quelques remarques qui, je l'espère, ne seront pas prises en mauvaise part, car elles me sont dictées par l'intérêt que je porte à l'agriculture et aux cultivateurs du Lot. »

**Livraison des tabacs de la récolte de 1887.**

Un arrêté, pris en conseil de préfecture, par M. le préfet du Lot, décide que la régie prendra livraison des tabacs de la récolte de 1887 à partir, savoir : du 9 janvier 1888 au magasin de Cahors ; du 4 janvier au magasin de Souillac.

Chaque planteur sera prévenu par le maire de sa commune du jour fixé pour la livraison de son tabac.

Les magasins seront ouverts, depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, aux planteurs qui devront présenter leurs tabacs la veille du jour de la livraison, sous peine d'ajournement, afin qu'il puisse être procédé à la vérification des charges dans la soirée et que, dès le lendemain matin, les récoltes soient expertisées sans désenparer.

Les tabacs seront classés par les commissions

Les fidèles lecteurs de Jules Verne ne se plaindront point : deux livres de leur auteur préféré, c'est une bonne fortune ! Dans « Nord contre Sud », Jules Verne invente une action aussi dramatique que touchante, qui a pour cadre la guerre de sécession. Aucun écrivain n'a mieux mis en relief les caractères et les mœurs des fédéraux et des confédérés. Le drame se passe sur les deux rives du Saint-John en Floride, une des contrées les plus vastes et les moins connues des Etats-Unis.

Le « Chemin de France », qui nous reporte d'un siècle en arrière, est cependant d'une actualité saisissante. Les péripéties diverses et les terribles difficultés que doit affronter, en Allemagne, un Français d'origine, pour rentrer dans sa patrie et prendre place dans les rangs de ceux qui la défendent, à une des heures les plus critiques de son histoire, sont décrites avec tant de verve et d'émotion que l'on sent, en les lisant, pénétrer et vibrer en soi le patriotisme dont l'auteur est rempli lui-même.

Rarement, l'inépuisable conteur a été mieux inspiré, et ces deux ouvrages, si bien illustrés par Benett et G. Roux, sont dignes de leurs aînés : « Cinq semaines en ballon », le « Capitaine Hatteras », les « Enfants du capitaine Grant », « Voyage au centre de la terre », « De la terre à la lune », « Autour de la Lune », « Le tour du monde en 80 jours », « Michel Sirogoff », « Mathias Sandorf », « Vingt mille lieues sous les Mers » et trente autres qui ornent cette « Bibliothèque d'Education et de Récréation » où les « Voyages extraordinaires » sont toujours et si justement recherchés. (A suivre).

institué en vertu de l'article 38 de la loi du 8 avril 1887 et conformément aux dispositions de l'article 39 du même arrêté. Avant la décision ministérielle du 9 novembre 1887, ils seront portés par quintal métrique aux prix ci-après :

Tabacs marchands : première qualité, 140 fr. ; deuxième qualité, 110 fr. ; — troisième qualité, 80 fr.

Tabacs non-marchands : 1<sup>re</sup> classe, 50 fr. ; — 2<sup>e</sup> classe, 15 fr. ; — 3<sup>e</sup> classe, 10 fr.

Les prix des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> qualités seront appliqués exclusivement aux tabacs sains, exempts de toute humidité, bien mûrs de belle couleur et de bon goût. Seront classés dans les tabacs non-marchands tous ceux qui auraient des signes de taches, comme taches de rouille ou de brouillage, moisissure, grêle, défaut de maturité ou autres défauts.

Conformément à l'article 192 de la loi du 28 avril 1816, il sera accordé pour les tabacs de première qualité une allocation de 10 fr. pour 100 kilogrammes en sus du prix de la première qualité.

**Lycée de Cahors.** — Un congé d'incapacité, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1887-1888, est accordé, sur sa demande, à M. Combes, professeur de rhétorique au Lycée de Cahors.

**Armée.** — M. Pujac, capitaine au 7<sup>e</sup> d'infanterie de ligne a été mis à la disposition du ministre des affaires étrangères.

**Arrestation** par la police d'un étranger nommé Timonier, pour mendicité, outrages et violence envers les agents de police.

**Bretonoux.** — Au scrutin de ballottage tenu le dimanche, dans le canton de Bretonoux, pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Vernéjolet, M. le docteur Bénéchie, candidat conservateur libéral, a été élu.

Voici les résultats du scrutin :  
M. le docteur Bénéchie, 1,726 voix.  
Paulin Lacroix, 1,247 —

**Éboulement.** — Un éboulement occasionné par les pluies persistantes et torrentielles s'est produit dans le mur de soutènement de la place publique de Bio. Par suite, le pavé communal est encombré et la route coupée.

**Livernon.** — Par décret présidentiel en date du 8 décembre 1887, la commune de Livernon, canton de Livernon, arrondissement de Figeac, est autorisée à prendre à l'acte la dénomination de : *Espagnac-Sainte-Eulalie*.

**Chiens de guerre.** — Nous avons signalé, au mois de septembre, les expériences tentées, pendant les grandes manœuvres de l'armée, par l'emploi de chiens de guerre. Le ministre de la guerre a décidé que des chiens commencés avec succès par le lieutenant Jupin, du 32<sup>e</sup> de ligne, seraient pourvus de chiens douaniers. Cet officier va fournir un projet indiquant :  
1<sup>o</sup> Le nombre de chiens à affecter aux corps de troupe ;  
2<sup>o</sup> La race, le moyen de se les procurer et d'assurer le recrutement ;  
3<sup>o</sup> Les dépenses nécessaires à l'organisation des chiens et leur aménagement dans les corps ;  
4<sup>o</sup> La nourriture et à la literie des chiens ;  
5<sup>o</sup> La méthode de dressage à employer et à mettre en pratique.

**Une affaire à Périgueux.** — C'est dans l'Indépendant que nous avons lu récemment des plus regrettables qui, de la part de M. Périgueux, a eu lieu, dans la rue de la Neuve-Sainte-Ursule, au coin de la rue Neuve-Sainte-Ursule, M. Lagrange, conseiller municipal, a été frappé d'un coup de revolver par M. Périer, son adjoint démissionnaire, au cours d'une discussion qui s'était élevée entre eux.

Comment les choses se sont passées, nous le savons par les diverses versions qui circulent sur cet incident :  
1<sup>o</sup> Suite des imputations portées sur son compte à la dernière séance du conseil municipal, M. Lagrange, M. Périer crut devoir donner des explications à ce dernier et lui en fit trois reprises différentes, deux témoins, M. Lagrange et M. Bordas, ne purent obtenir de M. Périer la rétraction qu'ils demandaient.

M. Lagrange alléguant, qu'en signalant le nom d'un membre de la municipalité, fournissant de la ville, il n'avait fait que remplir son devoir de conseiller municipal, et en conséquence il n'avait point de réparation à accorder.

M. Périer crut devoir s'aboucher directement avec M. Lagrange, à cet effet, se rendit entre six heu-

res et demie et sept heures, en compagnie de ses deux témoins, au bureau de M. Aubier, négociant, rue de Bordeaux, où il demanda à parler à M. Lagrange. Celui-ci sortit presque aussitôt, et une conversation très vive s'engagea entre ces messieurs.

Comme ils étaient descendus, en causant, jusqu'à hauteur de la rue Neuve-Sainte-Ursule, M. Périer dans un moment de surexcitation, leva la main sur son adversaire. M. Lagrange lui fit observer qu'il ne se trouvait pas en état de tenir tête à trois hommes, qu'il était armé et qu'il oserait de son droit de légitime défense contre le premier qui le toucherait.

M. Périer ne tint pas compte de cet avertissement et, emporté par la colère, asséna un coup de poing sur la figure de son interlocuteur et l'atteignit près de l'œil. M. Lagrange fit un pas en arrière tira un revolver de sa poche et fit feu en baissant le canon vers le sol. M. Périer reçut la balle dans la cuisse droite au-dessus du genou et, malgré sa blessure, put s'esquiver avec ses deux amis. M. Lagrange est rentré immédiatement chez lui après cette déplorable aventure.

Il a été interrogé samedi matin, au bureau de police par le commissaire, M. Girardier.

Quant à M. Périer, il ne paraît pas blessé grièvement. Cependant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, MM. les docteurs Chaume et Faure Moret, qui le soignent, n'ont pu encore extraire la balle.

**Tribunal correctionnel de Cahors**  
Audience du 15 décembre.

**Délits de chasse.** — Sont condamnés :  
Les nommés Bouygues Léon, de Marminiac, à 10 fr. d'amende.

Latapie, de Varaire, à 30 fr. d'amende.  
Frayssé Victor, de St-Daimes, à 50 francs d'amende.

Fiaujac Eugène, de Calvignac, à 25 francs d'amende.

**A propos de chasse.** — Aux termes d'un récent jugement de simple police de Nogent-sur-Seine, « le fait de chasse ne peut résider que dans un acte personnel et volontaire tendant à la recherche, à la poursuite et à la capture du gibier. »

En conséquence, si la chasse s'accomplit par des chiens en dehors de toute intervention du maître, elle ne constitue par un délit et ne peut donner ouverture qu'à des dommages-intérêts.

Cette décision est conforme à un arrêt de la cour de cassation de 1855, qui a décidé que, pour qu'il y ait fait de chasse, il faut que le maître des chiens soit présent et les appuie.

**Blessures par imprudence.** — En revenant de la foire de Montcabrier, Andrieu Louis, monté sur une jardinière, était un peu gai. Malgré la nuit, il n'avait pas allumé sa lanterne, et son cheval filait à fond de train vers Duravel. Le maréchal-des-logis de gendarmerie voulut arrêter le cheval, mais quelques coups de fouet l'irritèrent encore, et une des roues de la jardinière passa sur le pied du gendarme.

Andrieu avoue les faits qui lui sont reprochés, et le tribunal le condamne à 6 jours de prison et à 16 fr. d'amende.

**Banqueroute simple.** — Le nommé Prades, ancien négociant, demeurant à Praysac, est condamné à un mois de prison pour banqueroute simple.

**Mandat de dépôt.** — Le tribunal confirme les mandats de dépôt de Richard François, de Sauliac (Lauzès), arrêté pour vagabondage ; de Mathilde Rouzeaud, épouse Simion, prise en flagrant délit de vol.

**Extorsion de titres.** — La femme Course, de Cabrerets, volée par Fanny Bessat, avait menacé cette domestique de la livrer à la gendarmerie si elle ne signait immédiatement un billet de 300 fr.  
Le tribunal la condamne à 100 fr. d'amende.

**Assassinat d'un curé et de sa servante.** — Vendredi soir, vers sept heures et demie, le curé de Rosiers-d'Égletons (Corrèze) et sa servante ont été assassinés à coups de hache. Le curé était sorti sur le pas de sa porte, quand il fut atteint par un coup de hache. Un habitant des Rosiers, qui avait entendu les plaintes des victimes, arriva au secours ; mais l'assassin ou les assassins avaient pris la fuite.

La servante a succombé presque aussitôt. Quant au curé, son état est considéré comme désespéré.

**PAPIER WLINSI,** Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.  
Exiger le nom WLINSI

**L'EAU DE L'ÉCHELLE** hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc.  
Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

**AGRICULTURE**

**LA BAISSÉ SUR LE BÉTAIL**

Sur cette grave question nos lecteurs liront avec intérêt les passages suivants d'un article de M. Daynaud, le savant député du Gers :

Le prix du bétail a baissé de la moitié ; une paire de bœufs qui, il y a deux ou trois ans à peine, valait mille ou douze cents francs, ne se vend plus aujourd'hui que six ou sept cents francs ; un veau de cent francs autrefois ne représente plus qu'une valeur de cinquante à soixante francs.

D'où provient cette baisse ?

Les causes, nous le reconnaissons en sont multiples, mais cela n'empêche point que la concurrence étrangère n'y apporte un gros contingent ; la crise industrielle a fait ralentir la consommation ; l'offre a dépassé de beaucoup la demande, mais si celle-ci n'est plus en rapport avec celle-ci, cela tient surtout à ce que la viande abattue a pu être introduite sur nos marchés à meilleur marché que la viande sur pied.

Ces faits sont incontestables ! Que va donc devenir l'élevage du bétail, si l'importation devient plus considérable ? Or, cette augmentation dans l'importation est plus que probable ; elle est certaine.

La science a fait de tels progrès qu'il est possible aujourd'hui d'importer du Nouveau-Monde des viandes aussi fraîches que si elles provenaient d'un animal abattu dans notre propre pays. On construit en ce moment des bateaux qui pourront transporter dans nos ports des chargements complets de viandes fraîches ; ces marchandises sont amenées déjà à Paris dans des wagons spéciaux et font ainsi à nos produits une concurrence par trop désastreuse. Des boucheries existent à l'heure actuelle dans la rue Turbigo ; sous peu de jours, il en sera créé dans tous les quartiers de la capitale et dans tous nos grands centres, et cette viande donnée à plus bas prix encore, engendrera une nouvelle baisse sur le bétail français.

Ces navires, parfaitement agencés, sont construits de façon à transporter chacun des quantités considérables ; ceux qui font actuellement cette importation renferment l'équivalent de dix mille moutons et douze mille quartiers de bœufs.

Cette importation n'est plus à l'état de menace ; elle est à l'heure actuelle en état d'exécution : le Havre en consomme déjà 2,000 kilog. par semaine, et Paris reçoit hebdomadairement 2,000 moutons.

Tous ces renseignements peuvent être facilement contrôlés ; ils sont extraits d'une correspondance qu'un de nos grands journaux a publiée dernièrement, et voici, à ce sujet, comment s'exprime le *Messageur de Paris* :

Après beaucoup de tâtonnements et d'essais infructueux, la question de la conservation des aliments par le froid et du transport des viandes par bateaux frigorifiques a fait dans ces derniers temps de tels progrès que la question peut-être considérée comme pratiquement résolue.

Nous avons récemment exposé les conditions d'établissement des entrepôts frigorifiques de Genève et de Mulhouse et constaté que l'expérience avait confirmé les prévisions favorables aux données particulières d'après lesquelles ces halles avaient été construites. Il est probable qu'avant peu on trouvera dans les grandes villes des établissements analogues au grand profit du commerce des matières alimentaires et de l'hygiène publique.

Au point de vue des chambres frigorifiques installées à bord des navires destinés à importer en Europe les viandes d'Australie et de la Plata, des progrès non moins importants ont été réalisés. Des cargaisons entières ont pu être vendues sur les marchés européens dans un tel état de conservation qu'il eût été difficile d'en reconnaître, soit à la vue, soit au goût, la provenance lointaine.

En présence de ce nouvel adversaire, qu'on ne pouvait autrefois prévoir, nous pensons qu'il est urgent que le Parlement avise. Il serait immoral de ne point donner à notre population agricole les moyens de se défendre ; nous ne demandons pas de faveur ; mais nous ne voulons pas que si on demande au cultivateur l'impôt, on lui refuse en même temps les moyens de le payer et de vivre.

Nous reviendrons sur cette question.

**Marché de Montauban** du 17 décembre. — Blé 1<sup>re</sup> qualité (l'hect.), 18 fr. 62 ; blé 2<sup>e</sup> qualité, 17 fr. 88 ; blé 3<sup>e</sup> qualité, 17 fr. 34 ; prix moyen, 17 fr. 94. — seigle (prix moyen de l'hect.), 12 fr. 75 ; fèves, 13 fr. 50 ; maïs, 11 fr. 50 ; avoine, 9 fr. 25 ; orge, 11, 50.

**Marché de Moissac** du 17 décembre. — Blé fin, les 80 kilog., 19 fr. 50 ; Blé

mélé, 18 fr. ; Blé gros, 18 fr. ; Maïs blanc, blanc, 11 fr. 50 ; Maïs roux, 11 fr. 50 ; Avoine, les 50 kilog., 9 fr. 25 ; Orge, les 60 kilog., 13 fr. ; Seigle, les 75 kilog., 15 fr. ; Fèves, les 65 kilog., 14 fr. ; Haricots, l'hect., 17 fr. ; Pommes de terre, 3 fr. 50 ; Minot les 100 kilog., 33 fr. 50 ; Farine 32 fr. 50 ; Repasse, 14 fr. ; Son, 11 fr.

**Fourrages.** — Foin, les 50 kilog., 3 fr. 50 ; Sainfoin, 3 fr. 50 ; Luzerne, 3 fr. 50 ; Paille, 2 fr. 25.

**Météorologie.** — Le bureau météorologique du *New-York-Herald* annonce une dépression barométrique considérable. Actuellement, son centre est vers le cap Breton, et elle s'étendra probablement en suivant la direction du nord-est, et sera accompagnée de violents coups de vent de l'ouest au nord, ligne suivie par les steamers allant à New-York.

Nous n'en avons donc pas fini avec les mauvais temps. Il y a pourtant plus de deux mois que cela dure.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Ce soir

**LA FAVORITE**

avec le concours de M. Carroul, baryton de l'Opéra-Comique de Paris.

Voici en quels termes élogieux notre confrère, le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, s'exprime sur la troupe de M. Pilo :

Qui donc se serait cru à Montauban dimanche soir, pendant la représentation de *Rigoletto* ?

A coup sûr, personne, étant donné ce à quoi nous sommes trop habitués et ce que nous avons eu.

Est-ce assez dire que la pièce a très bien marché ?

M. Carroul s'est montré comme toujours un chanteur hors ligne, ce que chacun sait — mais aussi un acteur consommé, ce que nous savions moins.

Non seulement il s'incarne entièrement dans son rôle, mais son talent a une puissance communicative que ressentent ses camarades et qui double leur assurance et leurs moyens.

Le contact les encourage et les grandit.

De là un ensemble très satisfaisant.

M<sup>me</sup> Dumoulin s'est très bien sortie des vocalises difficiles dont son rôle est chargé, et M. Bailly, ténor, a parfaitement chanté sa romance comme la plume au vent.

Jusqu'aux chœurs qui ont enlevé les bravos. L'orchestre lui-même était méconnaissable.

Une magnifique couronne donnée à M. Carroul lui a porté les sentiments cordiaux et reconnaissants d'un public de compatriotes et d'amis.

**BOURSE.** — Cours au 19 déc.

3 0/0	81 55
3 0/0 amortissable (ancien)	90 00
3 0/0 id. 1884	85 20
4 1/2 0/0 ancien	000 00
4 1/2 0/0 1883	107 60

**Dernier cours du 19 déc.**

Actions Orléans	1,305 00
Actions Lyon	1,245 00
Obligations Orléans 3 0/0	404 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	293 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	356 00

**C<sup>ie</sup> G<sup>le</sup> TRANSATLANTIQUE**

6, rue Auber, 6, Paris

Il sera payé, à partir du 2 Janvier prochain :  
1<sup>o</sup> Un acompte de : Fr. 14,506 par action au porteur, (Coupon n<sup>o</sup> 53) ; Fr. 15 par action nominative ou mixte, (Coupon n<sup>o</sup> 53). — 2<sup>o</sup> Un intérêt semestriel de : Fr. 11,625 par obligation au porteur 5 %, (Coupon n<sup>o</sup> 16) ; Fr. 12,125 par obligation nominative ou mixte 5 %, (Coupon n<sup>o</sup> 16). — Au siège de la *Banque Transatlantique*, 6, rue Auber, Paris ; aux Caisses de la *Société Générale* et du *Crédit Lyonnais* ; et, dans les succursales de ces Sociétés, à l'Étranger et dans les départements.

**Le ROBOUYVEAU-LAFFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme.

Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virentes ou parasitaires.

**Le ROB BOUYVEAU-LAFFECTEUR** A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>en</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>r</sup> de BOUYVEAU-LAFFECTEUR.

Saison d'Hiver  
Calorifère perfectionné  
chauffant  
tout l'Etablissement

**THERMES**

DE  
**CAHORS**

Saison d'Hiver  
Calorifère perfectionné  
chauffant  
tout l'Etablissement

INSTITUT HYDROTHERAPIQUE

DU  
**Docteur TEYSSÈDRE**

CAHORS, rue de la Chartreuse, CAHORS

A partir du 22 octobre, l'Etablissement est chauffé dans toutes ses parties (couloirs, salle d'hydrothérapie, deshabilloirs, cabines de bains, etc.).  
Un puissant Calorifère à air chaud, nouveau système, permet de maintenir une température régulière de 20 à 25 degrés centigrades.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

**PONTIÉ**

**Jacques FONTÈS Successeur**

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.  
JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

GRAND ENTREPOT

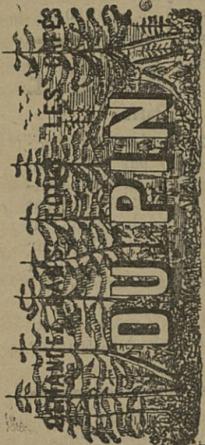
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

**A. COUDERC**

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>d</sup>e grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878  
**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIQUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS  
dont les bourgeons de Sapin forment essentiellement  
la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la  
GRANDE CHARTREUSE  
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



51 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR  
Bordeaux 1889  
Paris 1889  
Bordeaux 1890  
Paris 1890  
Bordeaux 1891  
Paris 1891  
Bordeaux 1892  
Paris 1892  
Bordeaux 1893  
Paris 1893  
Bordeaux 1894  
Paris 1894  
Bordeaux 1895  
Paris 1895  
Bordeaux 1896  
Paris 1896  
Bordeaux 1897  
Paris 1897  
Bordeaux 1898  
Paris 1898  
Bordeaux 1899  
Paris 1899  
Bordeaux 1900  
Paris 1900

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES  
**Affections de la Peau**  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.;  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le traitement ne dérange  
nullement du travail: il est à  
la portée des petites bourses,  
et, dès le deuxième jour, il produit  
une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIRMAND,  
MÉDECIN SPÉCIALISTE  
41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**DENTS & DENTIERS**

PERFECTIONNÉS GARANTIS  
Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.  
TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

**AUDOUARD**

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze  
**A BRIVE**

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE"  
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.  
5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.  
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.  
**NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES**  
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaires, etc.  
**425 CARTES COLORIÉES**, pour les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France.  
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ou en 25 séries à 75 centimes  
ne reviendra qu'à 48 fr. 75  
AVEC 425 CARTES COLORIÉES  
15 CENTIMES de plus la livraison avec carte colorée  
Le 1<sup>er</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires  
et un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 74, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

**LE TÉLÉGRAPHE**

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN  
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.  
Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.  
On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron  
Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

**LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE**

PARIS 61, Rue de Rennes, 61  
LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE  
INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle  
Sous la direction de  
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hertzog, Doyen, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Lévassieur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Marrou, professeur à l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à l'École de droit de Bordeaux.  
ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE  
Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande  
La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°  
colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.  
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.  
Chaque livraison brochée 25 francs  
Payables à raison de 10 francs par mois  
Chaque volume broché 1 franc

**Établissement Hydrothérapique**

CHEZ M<sup>ME</sup> SABATIÉ  
CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

**TARIF:**

Bain simple	0 fr. 75
Bains médicamenteux	1 fr. 50
Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels	1 fr. 50
Barèges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

Linge compris.

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.  
Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.  
Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors  
Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.  
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup>  
Editeurs  
PARIS 61, Rue de Rennes, 61  
LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE  
INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle  
Sous la direction de  
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hertzog, Doyen, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Lévassieur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Marrou, professeur à l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à l'École de droit de Bordeaux.  
ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE  
Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande  
La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°  
colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.  
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.  
Chaque livraison brochée 25 francs  
Payables à raison de 10 francs par mois  
Chaque volume broché 1 franc

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

**CADRE DU LOT**

En vente au bureau du Journal.

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

Le propriétaire-gérant, Layton.